

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(à distance et en visioconférence)
Séance du mercredi 21 avril 2021**

Le mercredi 21 avril 2021, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique, au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Audrey Beaubrun.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
 - a. Accueil des nouveaux élus et présentation du conseil de l'institut
2. Election de la présidence du conseil de l'Inspé
3. Information sur l'installation du COSP
4. Validation :
 - a. Procès-verbal du CI du mercredi 27 janvier 2021
 - b. Maquettes des masters MEEF renouvelées
 - i. Master MEEF 1^{er} degré
 - ii. Master MEEF 2nd degré
 - iii. Master MEEF encadrement éducatif
 - c. Ressources humaines :
 - i. Situation d'un poste de l'accueil du campus de Fort-de-France
 - ii. Demande d'échange d'un poste d'ATER pour un poste de PU
 - iii. Fiches de postes mis au concours : ATER, lecteur, contractuel
 - iv. Fiches de postes de services partagés : 1^{er} degré et 2nd degré
 - d. Conventions en cours
5. Questions diverses

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres absents et représentés : 02

Nombre de membres absents non représentés : 02

Invités : 02

 **Election de la présidence du conseil de l'Inspé**

Suite au départ de madame Rose-Lise Joachim, la présidence du conseil, conformément aux statuts de l'institut, est assurée par madame Audrey Beaubrun.

La direction de l'Inspé a lancé un appel à candidature auprès des cinq membres du conseil nommés par le recteur d'académie.

Mesdames Audrey Beaubrun et Micheline Bilas sont candidates à la fonction de présidente du conseil de l'Inspé.

Les membres du conseil de l'Inspé élisent, à la majorité des suffrages exprimés, par vote électronique secret, madame Micheline Bilas en qualité de présidente du conseil de l'Inspé.

 **Validation du procès-verbal du CI du mercredi 27 janvier 2021**

Deux demandes de correction, erreurs de ponctuation, sont sollicitées.

Les membres du conseil valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès-verbal du conseil de l'Inspé du mercredi 27 janvier 2021.

Validation de la maquette du master MEEF renouvelée – mention 1^{er} degré

Les propositions de maquettes MEEF soumises aux membres du conseil ont fait l'objet de nombreuses réunions de concertation avec les équipes pédagogiques et ont été validées par le conseil d'orientation scientifique et pédagogique du jeudi 1^{er} avril 2021.

Elles sont destinées à être mises en application à la rentrée 2021.

Suite à la présentation de la maquette, il ressort que les parties relatives aux ressources humaines et aux modalités d'évaluation des connaissances ne sont pas complètement stabilisées.

Les membres du conseil sont amenés à se prononcer sur les éléments structurels de la maquette.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, la maquette du master MEEF mention premier degré, à l'exclusion des parties relatives aux ressources humaines et aux modalités d'évaluation des connaissances.

Validation de la maquette du master MEEF renouvelée – mention 2nd degré

La principale différence avec la maquette du master MEEF premier degré réside dans la prise en compte des parcours disciplinaires.

En collaboration avec l'Inspé de la Guadeloupe et de monsieur Antoine Delcroix, chargé de mission d'étude de la réforme pour *une école de la confiance*, différents éléments des parcours disciplinaires ont été valorisés à 1/3 de cours magistraux et 2/3 de travaux dirigés. Cette répartition a une incidence financière sur le coût, en diminution, des formations de master.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, la maquette renouvelée du master MEEF second degré, à l'exclusion des parties relatives aux ressources humaines et aux modalités d'évaluation des connaissances.

Validation de la maquette du master MEEF renouvelée – mention encadrement éducatif

La proposition soumise aux membres du conseil a été validée par l'équipe pédagogique.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des membres présents et représentés, la maquette renouvelée du master MEEF encadrement éducatif, à l'exclusion des parties relatives aux ressources humaines et aux modalités d'évaluation des connaissances.

Fort-de-France, le mercredi 21 avril 2021,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'Académie de Martinique,

Bertrand Troadec

